

## GUIDE DU MÉMOIRE - MASTER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

### PRÉAMBULE

Le mémoire de fin d'études s'inscrit dans une stratégie de développement personnel et professionnel. Couronné par une soutenance devant un jury académique, il témoigne des capacités de conceptualisation, de problématisation, d'investigation empirique et de réflexion méthodologique de l'étudiant chercheur.

### 1. STRUCTURE ET NORMES DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

#### 1.1. STRUCTURE

Le mémoire comprend environ 100 pages (sans la bibliographie ni les annexes). Il englobe les parties développées, ci-dessous, à titre indicatif.

- **Page de titre** : Titre du mémoire, auteur, institution, date.
- **Remerciements** : Facultatif, pour remercier les encadrants, collègues, famille.
- **Résumé** : Court texte (150-300 mots) présentant l'objectif, la méthodologie, les résultats et les conclusions.
- **Table des matières** : Chapitres, sous-chapitres, numéros de pages.
- **Liste des tableaux / figures** - le cas échéant
  
- **Introduction : état des lieux et problématisation (Cette partie comprend les points ci-dessous, sans les numéroter, selon l'ordre jugé approprié par l'étudiant et le directeur de mémoire)**
  - Présentation de la thématique et justification du choix au regard des enjeux éducatifs actuels
  - Malaise contextualisé/problème et contexte de l'étude
  - Ancrage dans la littérature scientifique : brève revue de littérature soulignant la pertinence du sujet
  - Finalité(s) de la recherche : explorer, décrire, comparer...
  - Questionnement préliminaire et question de recherche provisoire
  - Hypothèse(s) ou objectif(s) de recherche provisoire(s).
  - Plus-value de l'étude/Caractère novateur
  - Aperçu méthodologique
  - Annonce de la structure du mémoire
  
- **Cadre théorique de référence (Cette partie est destinée à creuser les théories pertinentes liées à la problématique ainsi que les études correspondantes)**
  - Identification et définition des différentes théories et/ou concepts en rapport avec la question de recherche
  - Situation de la recherche par rapport à la théorie et à d'autres recherches

- Positionnement du chercheur par rapport à la théorie
  - Finalisation des hypothèses et/ou objectifs à la lumière du cadre théorique de référence, prenant appui sur des ouvrages et des articles scientifiques
- 
- **Méthodologie de la recherche**
    - Approche méthodologique
    - Devis de recherche
    - Contexte de l'étude, population à l'étude et techniques d'échantillonnage
    - Techniques de collecte des données : instruments (élaboration des outils, fiabilité, validité) et procédures
    - Techniques d'analyse des résultats
    - Considérations éthiques
    - Limites méthodologiques de la recherche
- 
- **Présentation des résultats**
    - Présentation des résultats obtenus (grilles, histogrammes, tableaux analysés, etc.)
    - Clarté dans la présentation, en lien avec la question de recherche et les hypothèses/objectifs
    - Vérification des hypothèses de départ ou cohérence entre objectifs et résultats
- 
- **Interprétation et discussion des résultats**
    - Interprétation pertinente des résultats obtenus
    - Discussion des résultats en fonction des théories retenues, en établissant une comparaison avec d'autres résultats de recherche, issus notamment d'articles de revues scientifiques
    - Limites générales de la recherche
- 
- **Conclusion**
    - Synthèse du travail de la problématique à la discussion, mettant en valeur les points saillants
    - Apports majeurs de la recherche, théoriques et pratiques
    - Perspectives et ouverture générale
- 
- Références bibliographiques
  - Annexes

## **1.2.NORMES DE PRÉSENTATION**

- APA 7<sup>e</sup> édition : <https://www.usj.edu.lb/inst/upload/3d09ae43e56d4e83d058ee411992409a.pdf>  
Rubriques à consulter de manière spécifique : marges ; police ; interligne ; numéro de la page ; légendes et formes des tableaux et figures ; sigles et abréviations ; titres et sous-titres ; normes de l'écriture scientifique (citations, références bibliographiques, etc.).

- Recommandations spécifiques à la Faculté :
- Page de garde : voir annexe A

- Quatrième de couverture : titre du mémoire en français et en anglais ; résumé en français et en anglais, chacun de 250 mots ; mots-clés en français et en anglais (5 mots-clés)
- Alignement du texte à gauche et à droite
- Pied de page « footer » à gauche : abréviation « Fsedu-USJ », en caractère simple, taille 11, police calibri.
- Haut de page « header » : à l'extrême gauche le titre du mémoire et à l'extrême droite la page en chiffres arabes, en caractère simple, taille 11, police calibri.

## 2. FORUM DE RECHERCHE

- Tout étudiant qui s'engage dans la rédaction du mémoire de Master en sciences de l'éducation est tenu de présenter lors du Forum de recherche un projet de recherche, validé au préalable par le directeur de mémoire.
- Le projet du mémoire de recherche comprend les étapes suivantes :
  - Titre provisoire
  - Introduction : Choix du sujet, état des lieux et problématisation, finalité de la recherche, question de recherche
  - Cadre théorique définissant les axes de référence
  - Présentation des hypothèses provisoires et/ou objectifs provisoires
  - Posture épistémologique et méthodologie
  - Références bibliographiques selon les normes APA 7<sup>ème</sup> édition
  - Plan provisoire du mémoire
  - Calendrier de réalisation
- La soutenance du projet de mémoire de recherche se déroule devant un jury présidé par l'enseignant, en charge du cours, lors du Forum de recherche.
- Modalités de validation

Détails de la grille d'évaluation du projet de mémoire de recherche	
Attendus	Critères
<b>Dossier écrit 50%</b> <i>Note établie par le directeur de mémoire</i>	Cohérence et valeur ajoutée du projet
	Pertinence et mobilisation des concepts théoriques
	Rigueur méthodologique
	Qualité de la langue et respect des normes APA
<b>Prestation orale 50%</b> <i>Note arrêtée par le jury, sous la présidence de l'enseignant en charge du cours</i>	Cohérence et rigueur scientifique de la prestation
	Pertinence et structuration de l'argumentation
	Posture professionnelle et communication non verbale
	Lisibilité des supports visuels et qualité de l'expression orale

- Les notes attribuées sont les suivantes :

<b>18/20 et plus</b>	Le document n'a besoin d'aucune modification et peut être présenté tel quel au comité d'éthique
<b>16-17/20</b>	Le document a besoin de légères modifications avant d'être présenté au comité d'éthique
<b>14-15/20</b>	Le document a nécessité des modifications majeures avant d'être présenté au comité d'éthique
<b>12-13/20</b>	Le document a nécessité une correction approfondie et une réécriture

### **3. COMITÉ D'ÉTHIQUE**

À l'issue de la soutenance du projet de recherche, l'étudiant prépare le dossier d'éthique (<https://www.usj.edu.lb/cue/procedures.php>).

- Rubriques à consulter de manière spécifique : documents de consentement nécessaires pour mener l'étude, paragraphe introductif pour les outils de collecte de données.
- Le dossier au comité d'éthique de la recherche contient les éléments suivants :
  - Une lettre de recommandation signée par l'enseignant chercheur ou par le promoteur du mémoire ; cette lettre comprend le nom de l'étudiant, le cadre du travail, le but de l'étude, la population visée ainsi que la méthodologie envisagée.
  - Le protocole détaillé de l'étude.
  - Les outils de l'étude.
  - Le formulaire adéquat d'information et de consentement reprenant les principes éthiques à respecter, rédigé en français (ou en anglais) et en arabe.
  - La lettre d'engagement à la confidentialité.
  - L'accord des institutions sollicitées.

### **4. DÉPÔT DU MANUSCRIT**

- L'autorisation du dépôt est accordée par le directeur du mémoire qui, dans un rapport adressé au chef de département, atteste que le mémoire est soutenable.
- Avant le dépôt du mémoire, le manuscrit est soumis à un logiciel anti-plagiat par le chef de département. Le dépôt sera refusé en cas de plagiat.
- Une politique d'utilisation de l'IA générative et assistée est à respecter dans le cadre du master (Voir Annexe B).
- Le chef de département propose le jury du mémoire, en concertation avec le directeur du mémoire, validé par le doyen de la Faculté. Il informe les membres du jury et les personnes concernées des détails de la soutenance.
- La date de la soutenance est fixée dans un délai ne dépassant pas les 2 mois, à compter de la date du dépôt du mémoire.

- La soutenance est publique, annoncée au moins une semaine à l'avance.
- Au cas où le rapporteur aurait des remarques majeures sur le manuscrit, l'étudiant est invité à apporter les modifications nécessaires.
- Le président du jury préside la soutenance et distribue la prise de parole aux membres du jury. Il rédige dans un délai de deux semaines un rapport de synthèse de 3 à 4 pages, qu'il remet au chef de département.

## 5. SOUTENANCE DU MÉMOIRE

- Ouverture de la séance par le président du jury.
- Prestation orale par le candidat, soutenue par un PowerPoint durant 20 minutes sans interruption.
- Intervention successive du directeur du mémoire, du rapporteur et du président du jury, pendant 15 minutes chacun, y compris l'interaction avec le candidat (questions-réponses).
- La signature du procès-verbal par les membres du jury se fait lors des délibérations.
- Modalités de validation

Détails de la grille d'évaluation du mémoire de recherche	
<b>Dossier écrit 50%</b> <i>Note établie par le directeur de mémoire et le rapporteur</i>	Pertinence de la problématisation et structure logique de l'ensemble du mémoire
	Mobilisation de références conceptuelles récentes et articulation avec la question de recherche
	Design méthodologique, choix des outils, validation scientifique
	Rigueur et richesse de la présentation, de l'interprétation et de la discussion des résultats
	Qualité de la langue, style académique et respect des normes APA
<b>Prestation orale (50%)</b> <i>Note arrêtée par le président du jury, en concertation avec les autres membres</i>	Rigueur scientifique et pertinence du contenu
	Posture professionnelle et communication non verbale
	Lisibilité et enchaînement des supports visuels
	Qualité de l'argumentation et de l'expression orale

- Les mentions attribuées sont les suivantes :

<b>18/20 et plus</b>	Excellent avec félicitations du jury	Le document n'a besoin d'aucune modification et peut être publié tel quel
<b>16-17/20</b>	Très bien	Le document a besoin de légères modifications avant d'être publié
<b>14-15/20</b>	Bien	Le document a besoin de modifications majeures avant d'être publié
<b>12-13/20</b>	Assez bien	Le document nécessite une correction approfondie et une réécriture

Après la soutenance, le candidat remet au chef de département *via mail*, dans un délai d'un mois, une copie du mémoire révisé selon les remarques et les corrections éventuellement proposées par les membres du jury.

**Annexe A**  
**Modèle de présentation de la page de titre**



**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH**  
**Faculté des sciences de l'éducation**

(14 pts, gras)

**MÉMOIRE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**  
**OPTION**  
(14 pts, gras)

Sujet du Mémoire : (14 pts)  
[xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx]  
(14 pts, gras)

Présentée par :(14 pts)  
[NOM et Prénom(s) de l'étudiant(e)]  
(14 pts, gras)

Sous la direction de : (14 pts)  
[NOM et Prénom(s) du Directeur]  
(titre)  
(14 pts, gras)

(12 pts pour ce qui suit)  
Soutenue le [jour] [mois] [année]  
Devant le jury composé de :

[prénom complet] [nom]	(titre académique)	Président
[prénom complet] [nom]	(titre académique)	Directeur
[prénom complet] [nom]	(titre académique)	Rapporteur

## **Annexe B**

### **Politique d'utilisation de l'IA générative et assistée dans le cadre du master**

L'usage des technologies d'intelligence artificielle générative (IA) dans le cadre d'un travail de recherche est autorisé sous certaines conditions strictes. L'IA ne peut se substituer à la réflexion personnelle, à la pensée critique, à la rigueur méthodologique ni à l'originalité scientifique attendue d'un·e mastérant·e. Son usage doit rester transparent, éthique et limité.

#### **Usage autorisé - avec précautions**

- Générer des ressources et des références bibliographiques avec vérification rigoureuse (risque de sources fictives).
- Transcrire des entretiens ou de tableaux statistiques en mentionnant explicitement l'usage dans la méthodologie de recherche.
- Convertir des données en représentations graphiques, telles que des figures, des schémas et des tableaux, avec mention méthodologique précise.

#### **N.B.**

- Mentionner explicitement tout usage de l'IA dans une note en fin du mémoire.
- Pour toute correction linguistique, recourir à un logiciel de correction de langue afin d'éviter toute confusion avec l'IA.
- Il est interdit de rédiger du contenu scientifique (introduction, cadre théorique, analyses, interprétation, conclusion).
- Un·e mastérant·e reste pleinement responsable de l'intégrité, de la cohérence et de l'exactitude scientifique du texte.

#### **Lettre d'engagement de non-plagiat et d'usage IA**

Je, soussigné (e)....., déclare avoir obtenu les autorisations nécessaires pour la reproduction d'images, d'extraits, figures ou tableaux empruntés à d'autres œuvres et je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire. De même, je confirme avoir respecté les règles de la Faculté relatives à l'utilisation de l'IA, en précisant clairement les applications et usages pour lesquels j'y ai eu recours.

Signature :